



## L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, C'EST QUOI ?<sup>1</sup>

L'égalité femmes/hommes est un principe constitutionnel présenté dès l'article 1<sup>er</sup> de notre constitution : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

L'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une obligation légale pour toutes les entreprises. Le code du travail exige que quelle que soit leur taille, elles s'orientent vers une égalité réelle entre femmes et hommes et effectuent des démarches structurées en ce sens.

L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail implique le respect de plusieurs principes par l'employeur :

- Interdictions des discriminations en matière d'embauche,
- Absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière,
- Obligations vis-à-vis des représentants du personnel (mise à disposition d'informations relatives à l'égalité professionnelle dans la base de données économiques et sociales, négociation),
- Information des salariés et candidats à l'embauche et mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel dans l'entreprise.

### Et vous où en êtes-vous ?

Ces résultats permettent d'identifier vos points forts et faibles

➤ 9 domaines d'analyse principaux sont à évaluer par l'entreprise. A l'issue de cette évaluation, l'entreprise identifie les champs dans lesquels elle décide notamment des actions à mener en vue de progresser vers l'égalité.

#### 1. Embauche

Recrutement et intégration des salarié.e.s

#### 2. Formation

Accès à la formation continue,  
Accueil de stagiaires, d'apprenti.e.s

#### 3. Conditions de travail

Organisation du travail, temps et espaces de travail, relations professionnelles

#### 4. Santé et sécurité au travail

Pénibilité, accidentologie, maladies professionnelles

#### 5. Promotion professionnelle

Parcours professionnels

#### 6. Qualification

Diplômes, Titres, Certifications détenus par le personnel

#### 7. Classification

Catégorie professionnelle, coefficient, famille professionnelle, métiers en rapport avec la convention collective

#### 8. Articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

Horaires, déplacements, services de proximité d'entreprise

#### 9. Rémunération effective

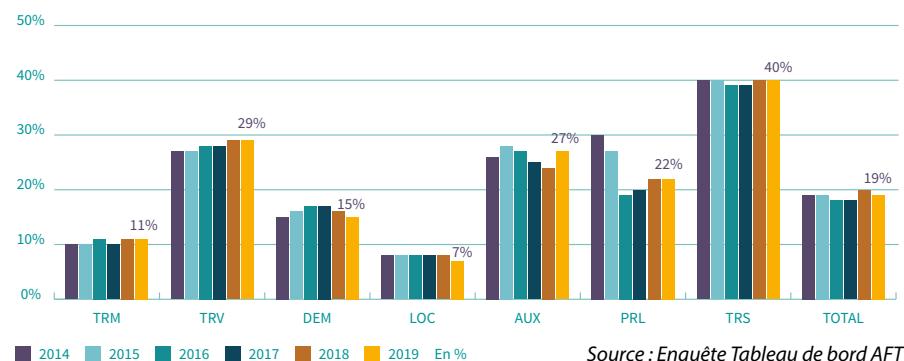
Rémunération effective : les primes diverses, l'intéressement et autres avantages sont à prendre en compte.

➤ **Faites le test sur notre site !**

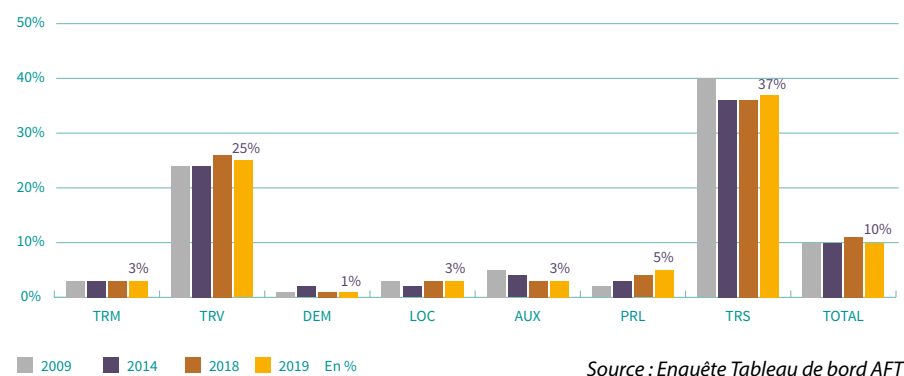
<sup>1</sup> Source le code du travail : <https://code.travail.gouv.fr/fiche-ministere-travail/legalite-professionnelle-femme-homme>

## Où en est le secteur sur la mixité des métiers ?<sup>1</sup>

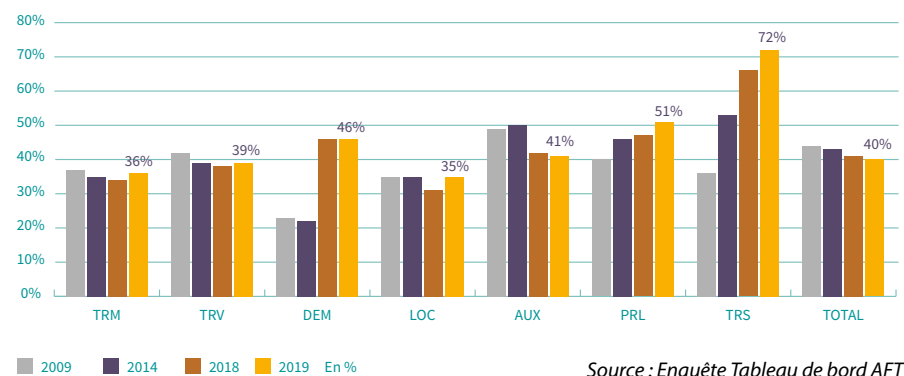
Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)



Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)



1 Sources : OPTL 2020

## La parole aux acteurs du transport

**« L'arrivée de femmes conductrices dans notre entreprise a changé le climat. Il y a eu plus de tolérance et plus d'ouverture d'esprit. Les personnes qui en doutaient ont eu la preuve que les conductrices sont aussi compétentes que les conducteurs. »**

Claire Seigner, Responsable des Ressources Humaines, Sotradel (69)

**« J'ai remarqué que les équipages mixtes de nos ambulances sont plus sereins. En cas de problème d'entente, quand c'est un duo femme/homme, ils savent le gérer ou viennent m'en parler avant que cela dégénère. Dans les équipages d'hommes les conflits peuvent être plus virils. »**

Isabelle Saulnier, DRH, Ambulances Davril (91)

**Les conditions de travail dans les transports ont beaucoup évolué. Maintenant les véhicules se conduisent plus facilement que des voitures. Avant, par exemple, les conducteurs devaient être capables de changer une roue, maintenant on appelle le réparateur. Tous les métiers du transport sont désormais accessibles aux femmes, mais il reste des freins dans les mentalités. C'est dommage, car en formation j'observe que la conduite de certaines femmes est parfois plus souple, plus fine et plus prudente. »**

Hervé Merat, Formateur en conduite, Promotrans (51)

**« Nos conductrices ont des accrochages à la fois moins fréquents et moins importants que nos conducteurs. En cas de passage difficile dans la circulation, elles préfèrent s'arrêter et nous appeler pour nous le signaler, plutôt que de risquer un passage un peu en force qui pourrait provoquer un accrochage. Ça nous coûte beaucoup moins cher en réparations. »**

Laurence Bernard, Directrice Administrative et Financière, Les Cars Bleus (91)

